

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017**

**DELIBERATION N°BC/2017.00091**

**ENSEMBLE IMMOBILIER RUE PETIN GAUDET A SAINT-CHAMOND - VENTE A LA SOCIETE ACCEL**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 17 mars 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 49

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Gérard MANET

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 30 mars 2017**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20170215-D20170009110-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170330

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2017

### ENSEMBLE IMMOBILIER RUE PETIN GAUDET A SAINT-CHAMOND - VENTE A LA SOCIETE ACCEL

La société ACCEL est spécialisée dans la découpe de câbles, les diagnostics sécurité dans l'industrie et la formation sécurité / maniement d'engins (type nacelles, chariots élévateurs, etc..).

Actuellement implantée au 44 route de Langonand à Saint-Chamond (en tant que locataire) l'entreprise s'est montrée particulièrement intéressée par la Halle 5 Nord localisée sur le site de Novaciéries.

La société compte 9 salariés pour un CA de 1,8 M€ en 2016. L'acquisition de cette halle lui permettrait de relocaliser son activité. A travers ce déménagement, elle souhaite notamment développer plus largement son activité de formation et prévoit dans ce cadre l'embauche de 3 salariés supplémentaires.

Le bâtiment dénommé 5 Nord, de la ZAC Novaciéries est identifié au cadastre de la commune de Saint-Chamond sous le n° 444 de la section 111 AC.

Il se compose :

- d'une surface d'atelier pour 2.998 m<sup>2</sup>,
- de locaux à usage de vestiaires et sanitaires et locaux sociaux pour 200 m<sup>2</sup>,
- une partie à usages de bureaux en étage pour 170 m<sup>2</sup> environ.

Les négociations entreprises avec la société ACCEL ont conduit à un accord sur la base d'un prix de cession de 300 000 € HT, TVA en sus au taux en vigueur au moment de la vente.

France domaine a rendu un avis conforme le 31 janvier 2017.

La recette sera imputée sur le gestionnaire de crédit BATE compte 024 destination CESSBATIM.

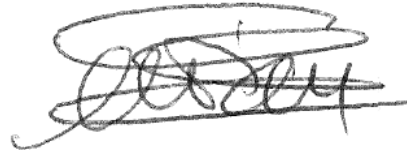
#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la vente de l'ensemble immobilier cadastré 111 AC n° 444 au profit de la société ACCEL ou toute autre personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions énoncées ci-dessus,**
- **autorise la société ou toute autre personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, à déposer dès à présent les demandes d'autorisation d'urbanisme en vue de la réalisation des travaux sur le bâtiment,**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte de vente ou toutes pièces découlant de la présente délibération nécessaires à la transaction à intervenir en l'étude de Maître DELEAGE, notaire à Saint-Chamond en double minute avec le notaire de l'acquéreur Maître Claude FOURNY notaire à Saint-Etienne.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU